



REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE  
**COMMUNE DE LEVARE**  
7 rue de la Mairie  
53120 LEVARE

PROCES VERBAL REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Mardi 20 juin 2017

=====  
**Le vingt juin deux mil dix sept**, à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur RENAULT Serge, Maire.

**Etaient présents** : DESSEVRE C. - DESMAIRES P. Adjoint – FRETIGNE M. – LERAY P. - PATUREL J.- LAMBERT C. - JOHAN M. – LEVEILLE L.

**Absents excusés** : PAUTREL M.  
LEUDIERE E. Démissionnaire

**Secrétaire de séance** : M. PATUREL Jean

=====  
**Aménagement du bourg**

Par un vote à bulletin secret le conseil municipal décide à l'unanimité d'effectuer un aménagement du bourg pour un montant qui ne devra pas dépasser 100 000 €

Monsieur le Maire venant de recevoir, en fin d'après-midi, l'avis de la DDT sur les possibilités d'aménagement du bourg, propose d'envoyer l'avis de la DDT à chaque conseiller et d'évoquer les solutions à la prochaine réunion.

**Dessins toilettes handicapées**

Après avoir étudié les différents dessins proposés par la Maison des Initiatives Jeunesse, le conseil municipal a choisi le dessin qui sera fait dans le cadre du chantier argent de poche.

**Questions diverses**

\* **Tarifs cantine** :

Le Conseil Municipal fixe comme suit les tarifs de la cantine pour l'année scolaire 2017-2018 :

Tickets (roses) enfants passent de 2.90 € à **2.95 €**

Tickets (orangés) instituteurs passent de 4.40 € à **4.50 €**

Repas adultes passent de 5.10 € à **5.20 €**

D'autre part, le conseil municipal décide de reconduire le contrat de Mme COUPEAU Isabelle pour un an.

\* **Boulangerie** :

Monsieur Dessèvre présente le compte rendu de la dernière rencontre avec M. Leveillé.

\* **Vente terrain derrière atelier** :

Monsieur le Maire présente au conseil municipal une demande d'achat du terrain situé derrière l'atelier communal rue Cassepot. Le conseil municipal accepte de vendre ce terrain au prix de 2 € le m<sup>2</sup> à condition d'avoir un accès pour l'entretien de l'atelier.

\* **Chemin PAILLARD**

Le conseil municipal accepte de mettre à jour le cadastre pour le chemin qui mène au lieu-dit "le domaine" route de Gorrion.

\* **Subvention pour l'école privée**

Suite aux travaux de mise aux normes à effectuer dans la classe de l'école, le conseil municipal décide de verser une subvention de 500 €

\* **Situation financière**

Monsieur le Maire transmet un tableau comparatif sur plusieurs années de la situation financière de la commune.

\* **Ingénierie Départementale :**

Le conseil départemental propose un service d'ingénierie départementale aux communes, le conseil municipal suggère que ce soit la Communauté de Communes du Bocage Mayennais qui y adhère.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Affichée le 23 juin 2017

Le Maire,

RENAULT Serge